

# CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes

Conseillers en exercice	45
Présents	33
Nombre de pouvoirs	10
Votants	43



## DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2023 – 049

### Choix du prestataire pour l'acquisition de bacs de collecte

Séance du 13 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril à 17H00, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle polyvalente de Vallière, au nombre de 34, sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 6 avril 2023.

#### ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

ANTON Gisèle ; MOINE Michel ; DUCOURTIOUX Stéphane ; COLLET-DUFAYS Céline (*Arrivée à 19H17 au point 19*) ; ROUGIER Bernard ; DUGAUD Isabelle ; MALHOMME Elodie (*Départ à 19H15 au point 18*) ; DEBAENST Catherine ; DANIEL Pascal ; DETOLLE Alain ; NICOUX Renée ; ROULET Alain ; FOURNET Marie-Hélène ; LABARRE Jacqueline ; SIMONS Benjamin ; BONIFAS Marina ; RAVET Nadine ; LETELLIER Thierry ; BŒUF Jacques ; LHERITIER Laurent ; MERIGOT Pascal ; CHABANT Evelyne ; PERRIERE Vincent ; LEGROS Pierrette (*Départ à 19H00 au point 16*) ; ARNAUD Christian ; PINLON Evelyne ; JOSLIN Jean-Louis ; FOUGERON Roger ; AUMEUNIER Gérard ; PRIOURET Denis ; DEPEIGE Monique ; MIOMANDRE Didier ; BIALOUX Claude ; BERTIN Valérie et TOURNIER Jacques.

#### ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

HAGENBACH Nadine à CHABANT Evelyne ; COLLET-DUFAYS Céline à ROUGIER Bernard (*fin du pouvoir à 19H17 au point 19*) ; HAYEZ Marie-Françoise à MOINE Michel ; BOUQUET Benjamin à DUCOURTIOUX Stéphane ; BAUCULAT Annick à AUMENIER Gérard ; DURAND Serge à BERTIN Valérie ; LABOURIER Dominique à DUGAUD Isabelle ; ESTERELLAS Philippe à NICOUX Renée ; COLLIN Philippe à MERIGOT Pascal ; LEGROS Pierrette à PRIOURET Denis (*Début du pouvoir à 19H00 au point 16*) ; MALHOMME Elodie à LHERITIER Laurent (*Début du pouvoir à 19H15 au point 18*)

#### ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

ROGER Thierry ; LEGER Jean-Luc

## Présentation de la demande

La Communauté de communes souhaite procéder comme chaque année à une acquisition de bacs de collecte pour :

- Assurer une partie de remplacement des bacs existants vétustes
- Assurer un déploiement complémentaire, nécessaire pour répondre à l'évolution des collectes des matières recyclables

Cet investissement est important car il conditionne la bonne poursuite du passage en Extension des Consignes de Tri dont les conséquences sont :

- La réduction des volumes d'OMR dont le coût de traitement est élevé
- La hausse des volumes de RS et donc des matières valorisables et des recettes de reprise

## Éléments d'appréciation

Les besoins renforcés en 2023, en cohérence avec les capacités d'investissement de la collectivité, sont les suivants :

- 50 bacs de 360 l (OMR) pour remplacement
- 100 bacs de 660 l (OMR) pour remplacement (et non 770 l)
- 200 bacs de 770 l (RS) pour déploiement ECT

## Éléments financiers

Le devis remis par la société SHÄFER et qui comprend la fourniture et la livraison des 350 matériels neufs, s'élève à hauteur de 48 495,00 €, la somme est inscrite au projet 2023 de budget général à la section d'investissement et les recettes associées dont le FCTVA

Pour réaliser cet investissement, la Communauté de communes a sollicité une demande d'aide DETR, approuvée par délibération n° 2022-118 en date du 26 octobre 2022 pour un montant légèrement supérieur 49 535 € HT et une subvention attendue de 17 337,25 €

L'aide octroyée s'élevant à hauteur de 35 % des dépenses HT, le plan de financement prévisionnel de l'opération est ainsi actualisé :

Détails de l'offre	Montant HT	Aide DETR 35 %	Autofinancement
<i>Bacs 360 L 50 u</i>	<i>2 495 €</i>	<b>16 973,25 €</b>	<b>31 521,75 €</b>
<i>Bacs 660 L 100 u</i>	<i>14 450 €</i>		
<i>Bacs 770 L 200 u</i>	<i>30 900</i>		
<i>Frais livraison</i>	<i>650 €</i>		
<b>Total HT</b>	<b>48 495 €</b>		

**Au regard de ces éléments précités et après avoir délibéré, le conseil communautaire :**

- **APPROUVE** cette dépense d'investissement d'un montant de 48 495 € HT et retient la société SHÄFER pour la fourniture de ces matériels
- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer le bon de commande relatif à cette acquisition
- **SOLLICITE** la DETR définitive au vu du devis signé et du plan de financement ainsi actualisé.

**CONTRE : 0**

**POUR : 43**

**ABSTENTION : 0**

**Adopté à l'unanimité des votants**

Ainsi fait et délibéré le 13 avril 2023 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le 25 AVR. 2023  
PUBLIEE le

Valérie BERTIN,  
Présidente

